

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°1 REGLEMENT REGIONAL DES JEUNES		
	VOTE		MODIFS CD	ANNEXE : Charte Régionale
	Auteurs : CTS/ETR/ELUS		Nb. pages : 2	Diffusion : Générale

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline de Région et/ou FFE

1° ORIENTATIONS PAR CATEGORIES

M5

Eveil et animations avec ou sans arme.

M7 et M9

Découvrir la compétition

Participer au parcours JRJ IND ET EQ

M11/13

S'initier à la compétition

Participer au parcours JRJ IND ET EQ

2° LES FORMULES

2-1 M5/M7

Animations avec ou sans arme.

Le terrain et les armes doivent être adaptés.

Formules par poules ou par équipes et ayant un volume d'assauts pratiquement identique pour tous.

Rencontres/animations sans élimination.

Pas de classement.

2-2 M9/M11/M13 :

Rencontres/ animations/compétitions avec ou sans éliminations organisées en parcours individuel et par équipe.

Comité Régional d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/Comité RégionalEsgrimePaysDeLoire/>



2-2-1 JOURNEES REGIONALES DES JEUNES M9-M11-M13

L'obtention des blasons reste un prérequis à la participation aux animations.
Son port est obligatoire pour tous les niveaux.

JRJ individuelle:

Pour ces 3 catégories la mixité (garçons-filles) est possible.

Titre et récompense à la première fille et au premier garçon.

La formule sera proposée en fonction des effectifs et des armes mais s'attachera à faire disputer quasiment le même nombre de matches aux tireurs.

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Titre Régional individuel attribué lors de la JRJ individuelle.

JRJ par équipe:

La mixité (garçons-filles-club) est possible.

Equipes de 2.

Formule définie en fonction des effectifs.

Classement d'entrée aléatoire.

Titre Régional par équipe attribué lors de la JRJ équipe.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE CoReg http://www.escrime-pdl.net
SECRETARIAT secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°2 REGLEMENT REGIONAL M15 ET H2028	
	VOTE		ANNEXE : Charte Régionale
	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE

1° ORIENTATIONS SPORTIVES

M15

Devenir un compétiteur
 S'engager dans la FILIERE H2028
 Participer aux Challenges et épreuves IND/EQ,
 Disputer le Championnat Régional.

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LE COMITE REGIONAL

2-1 EPREUVE DE REGION H2028

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.
 Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.
 Formule : 1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)
 Si pas de classement régional alors 2 tours de poule, 1er tour de brassage puis classement d'entrée pour le TED sur le second tour.
 Décalage par club en poule.
 Pas de mixité.

2-2 CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.
 Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne.
 La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquittement du droit d'engagement.

Pour bénéficier d'un « chèque cadeau » il faudra au moins avoir disputé la finale.
Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel :

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)

Décalage par club en poule.

Mixité possible.

Equipe :

Tour(s) de poules en 12 ou 15 touches avec décalage par club.

TED en 36 (E/F) et 45 (Sb) touches. Pas de match pour la 3^{ème} place.

3° LES SELECTIONS POUR LA FETE DES JEUNES

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer.

3-1 La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

3-2 Pré-requis :

1° Avoir participé au stage terminal Régional PDL pour la constitution sur sélection des équipes M15.

3-3 Fonctionnement :

1° La commission Régionale de sélection se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas mis à sa disposition.

2° Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée en individuel ou en équipe de Région peut entraîner une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° Refuser une sélection en équipe régionale entraîne automatiquement l'interdiction de participer à l'épreuve individuelle (sélection obtenue sur quota régional).

5° Pour l'individuel la sélection s'effectuera sur la base du classement régional.

6° Pour les équipes, la sélection se fera sur proposition du technicien capitaine de l'équipe.

La commission sélectionnera les membres d'une équipe en fonction de critères objectifs (classements, performances, participation aux stages tireurs...) et /ou de critères subjectifs (plus-value pour le groupe, état de forme du moment...)

4° ENGAGEMENTS

A partir des épreuves de zone H2028, les engagements sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

Epreuves individuelles

Pour établir le classement régional, seront pris en compte les résultats aux épreuves suivantes :
Championnat Régional PDL + les 3 autres meilleurs résultats obtenus en ou hors Région PDL, soit 4 résultats maximum pris en compte.

La formule de ces épreuves devra être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage).

Chp Régional	Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3
--------------	------------	------------	------------

Coefficient: 0,01 par tireur inscrit avec un coefficient plafond fixé à 2.

Pour les compétitions hors Région PDL, les clubs préciseront à resultats@escrime-pdl.org les :

NOM PRENOM CLUB ARME CATEGORIE PLACE EFFECTIF DATE LIEU TYPE

6° HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS	resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE	cts@escrime-pdl.org	
MEDICAL	medical@escrime-pdl.org	cts@escrime-pdl.org	LICENCES	licences@escrime-pdl.org
TRESORIER	tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES	boite_a_idee@escrime-pdl.org	
PRESIDENT	president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE	cra@escrime-pdl.org	
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	etr@escrime-pdl.org	SITE CoReg	http://www.escrime-pdl.net	
SECRETARIAT	secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK		

Comité Régional d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/Comité RégionalEsgrimePaysDeLoire>

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°3 REGLEMENT REGIONAL M17 ET PLUS	
	VOTE		ANNEXE : Charte Régionale
	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE

1° ORIENTATIONS M17 / M20 / SENIORS / VETERANS

En fonction des objectifs individuels : Animer, progresser et persévérer dans la compétition.
(Challenges, Championnat Régional, ZONE, CN, CHAMP FRA)

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA REGION

2-2° CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne.

La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquittement du droit d'engagement.

Pour bénéficier d'un « chèque cadeau » il faudra au moins avoir disputé la finale.

Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel :

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)

Décalage par club en poule.

Equipe :

Tour(s) de poules en 15 touches avec décalage par club.

TED en 45 touches. Pas de match pour la 3^{ème} place.

VETERANS

Les vétérans compétiteurs se rapprocheront des épreuves séniors. En fonction des effectifs le Championnat Régional sera séparé des séniors.

3° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections.

La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

Pré-requis :

- En dehors des sélections individuelles et équipes directes par la FFE il y a des préalables à toute étude de sélection.

1° Pour l'individuel :

Avoir disputé le Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée. Sauf en cas de participation à une épreuve « élite FFE » ou pour honorer une sélection fédérale FFE dans l'arme et la catégorie concernée ou l'arme et la catégorie supérieure durant le même week-end.

2° Pour les équipes :

Avoir disputé le Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire dans les armes en open FFE avec ou sans quota FFE.

Ainsi que dans les armes dont l'accès au Championnat de France N2/N3 se fait sur quota régional.

Dans ce cas le Championnat Régional ou l'épreuve spécifique (exp seniors) sera attributif de quota.

Attributions et refus :

1° La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas mis à sa disposition.

2° Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée en individuel peut entraîner une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° La commission s'appuiera sur le classement régional.

5° Pour les vétérans, se rapprocher du règlement FFE et respecter les mêmes procédures que les autres catégories pour les inscriptions aux Championnats de France.

4° ENGAGEMENTS

Tous les engagements aux Championnats de France sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

M17 / M20 / SENIORS / VETERANS

Pour établir le classement régional, il sera réalisé une extraction du classement national.

En début de saison les points des Championnats de France N-1 seront retirés.

Les résultats des compétitions régionales inscrites à notre calendrier seront envoyés à la FFE au titre des « épreuves additionnelles » au classement national.

La formule de ces épreuves devra être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage).

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF et les résultats PDF **dans les délais** à

resultats@escrime-pdl.org

HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE LIGUE http://www.escrime-pdl.net
SECRETARIAT secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK

Comité Régional d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com>

MODALITES DE SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE France 2019/2020

A TITRE INDICATIF.

	M17	M20	SEN	VET
IND	<p>Champ Rég obligatoire hors sélection directe FFE -N1 aux 6 armes sélection directe pour les 48 premiers. -N2 SD open et pas de quota -N2 FH/FD/SH quotas FFE</p>	<p>Champ Rég obligatoire hors sélection directe FFE -N1 FH/FD/EH/ED/SH sélection directe pour les 48 premiers, 32 au SD. -N2 FD open et pas de quota -SD/SH open et pas de quota -N2 FH quotas FFE -N2 EH/ED quotas FFE</p>	<p>Champ Rég obligatoire hors sélection directe FFE</p>	<p>Champ Rég obligatoire hors sélection directe FFE</p>
EQ	<p>Champ Reg obligatoire pour les armes en open avec ou sans quotas. EH/ED/SH/SD il faut disputer la ½ finale, les 24 premières équipes sont sélectionnées. Au FH/FD quotas FFE</p>		<p>Epreuve sélective obligatoire pour les armes avec ou sans quotas. Un championnat régional déconnecté des sélections et organisé en fin de saison</p>	<p>Champ Reg obligatoire pour les armes en open avec ou sans quotas</p>

A compléter en consultant le règlement sportif FFE

Au 31/08/2019